

CPR – 260213

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 13 février 2026

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Catherine E. LeBlanc	Mona-Luiza Ungureanu
Édith Bélanger, invitée	Nicole Forest
Farah Lina Djebari	Olivier Clarisse
Gérard Poitras	Pier Jr Morin, invité
Jean-François Bisson, invité	Pierrette Fortin, invitée
Jean-François Thibault, vice-président	Rita Khoury, secrétaire
Jo-Annie Ouellette	Stéfanie Wheaton
Justin-Cédric Maalouf	Sylvie Morin
Mireille Demers	Thomas Hodd
Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj	Viktor Freiman

PERSONNES EXCUSÉES

Darcie Savoie
Gilles Roy, président
Monica McGraw
Monique Levesque
Ophélie Chiasson

1. Ouverture de la réunion

Le vice-président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

R:01-CPR260213

Sylvie Morin, appuyée par Thomas Hodd, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du CPR-260116

R:02-CPR260213

Olivier Clarisse, appuyé par Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Que le procès-verbal du CPR-260116 soit adopté ».

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Suivi des décisions du CPR

Le document d'avancement des dossiers traités au CPR est présenté pour assurer le suivi des décisions.

5. Comité consultatif en enseignement et en recherches autochtones : approche et collaboration – Pierrette Fortin et Édith Bélanger

Pierrette Fortin, responsable réseau des affaires autochtones, et Édith Bélanger, professeure en études autochtones, rencontrent les membres du Comité afin de solliciter leur appui dans les efforts de décolonisation et d'autochtonisation des cours et des contenus de cours à l'Université. Elles présentent le rôle et le mandat du Comité consultatif en enseignement et en recherches autochtones, mis en place dans le cadre du Plan d'action autochtone réseau de l'Université, lequel vise à soutenir le corps professoral en matière de contenus, de pédagogies et de recherche autochtones.

Les présentatrices soulignent que le Comité offre principalement un accompagnement collaboratif, généralement bien reçu. Elles indiquent toutefois que des difficultés

surviennent lorsque le Comité est consulté tardivement, notamment au moment de commenter des CPR4 ou des CPR5 déjà rédigés, et que certains commentaires ne sont pas retenus par les unités académiques.

Les échanges permettent de préciser que le Comité peut être sollicité à toutes les étapes du développement d'un cours ou d'un programme, y compris de manière informelle, dès le début de la démarche. Il est indiqué que les demandes doivent être adressées à Pierrette Fortin afin d'en assurer la coordination et la priorisation. Les membres soulignent également l'importance de maintenir un dialogue constructif avec le corps professoral et de mieux faire connaître les recommandations du Comité aux instances concernées.

Il est également rappelé qu'il importe d'éviter, dans les documents institutionnels, toute formulation inappropriée.

En conclusion, les présentatrices rappellent leur volonté de poursuivre ce travail dans un esprit de collaboration, notamment par des commentaires mieux contextualisés et, au besoin, par des rencontres de travail avec les unités académiques.

6. Création du cours ASTR3093 et abolition du cours ASTR4043 Galaxies, cosmologie et obser. – Département de physique et d'astronomie – Jean-François Bisson et Pier Jr Morin

Jean-François Bisson et Pier Jr Morin présentent le dossier portant sur la création du cours *ASTR3093 L'univers et son observation*. La création de ce nouveau cours entraîne l'abolition du cours *ASTR4043 Galaxies, cosmologie et obser.*

Il est notamment suggéré de ne pas limiter l'accès au cours aux seules personnes étudiantes de certaines facultés, afin de permettre l'inscription d'autres personnes qui répondraient aux préalables. Plusieurs membres estiment également qu'un ajustement aux résultats d'apprentissage pourrait être apporté afin de mieux refléter le niveau 3000 du cours, notamment par une révision de certains verbes et une meilleure hiérarchisation des apprentissages visés.

Le comité se montre favorable au dossier, sous réserve des ajustements discutés.

SUIVI : Registrariat

R:03-CPR260213

Olivier Clarisse, appuyé par Mireille Demers, propose :

« Sous réserve des modifications proposées aux résultats d'apprentissage, que le CPR accepte la création du cours ASTR3093 L'univers et son observation. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

R:04-CPR260213

Olivier Clarisse, appuyé par Nicole Forest, propose :

*« Que le CPR accepte la modification au profil de la mineure en physique, du B.Sc. (majeure en physique) et du B.Sc. (spécialisation en physique), afin de remplacer le cours **ASTR4043 Galaxies, cosmologie et obser.** par le cours **ASTR3093 L'univers et son observation.** »*

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

R:05-CPR260213

Gérard Poitras, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

*« Que le CPR accepte l'abolition du cours **ASTR4043 Galaxies, cosmologie et obser.** »*

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

R:06-CPR260213

Justin-Cédric Maalouf, appuyé par Thomas Hodd, propose :

*« Que le CPR accepte les modifications proposées à la banque de cours **ASTR.** »*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

7. Création d'un nouveau programme de B. Sc. spécialisation en physique numérique – Jean-François Bisson et Pier Jr Morin

Jean-François Bisson et Pier Jr Morin présentent le projet de création du *B.Sc. spécialisation en physique numérique*. Il est expliqué que ce programme vise à répondre à des enjeux de recrutement et à offrir une formation dans un domaine en plein essor, qui combine la physique, les mathématiques et l'informatique. Le programme prépare les personnes étudiantes à œuvrer dans des secteurs où le numérique occupe une place croissante, tout en maintenant un ancrage solide en physique. Il est également précisé que la mise en œuvre du programme ne nécessite ni la création de nouveaux cours ni l'ajout de ressources professorales.

Plusieurs membres soulignent l'intérêt et le potentiel du programme, notamment en raison de son caractère interdisciplinaire. Des commentaires sont formulés au sujet de la place de l'anglais dans le programme, certains membres estimant qu'une réflexion plus large sur les exigences linguistiques pourrait être souhaitable. Une correction est également signalée

concernant les préalables du cours PHYS2523. Il est précisé qu'il serait préférable de ne conserver que le préalable en physique, sans ajouter le cours de mathématiques comme préalable, puisque celui-ci est déjà exigé comme concomitant au cours PHYS1373. Cette correction sera apportée.

Des échanges portent également sur la possibilité, à plus long terme, d'envisager une majeure ou une mineure en physique numérique, ou encore d'intégrer davantage de cours de physique numérique dans certains parcours, notamment en éducation. Il est toutefois indiqué que, pour le moment, le choix d'une spécialisation permet de préserver une formation plus complète, notamment en vue des études supérieures.

SUIVI : Registrariat

R:07-CPR260213

Viktor Freiman, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique la création du programme de B.Sc. spécialisation en physique numérique. »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

R:08-CPR260213

Mona-Luiza Ungureanu, appuyée par Olivier Clarisse, propose :

« Sous réserve de la création du programme de B.Sc. spécialisation en physique numérique, que le CPR accepte les modifications proposées au cours PHYS2523 Intro à ph mod. et optique ph. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

R:09-CPR260213

Olivier Clarisse, appuyé par Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Sous réserve de la création du programme de B.Sc. spécialisation en physique numérique, que le CPR accepte les résultats d'apprentissage de programme (RAP) correspondants. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

8. Révision des résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours de premier cycle – Faculté des sciences – Pier Jr Morin

Pier Jr Morin présente la démarche de révision des résultats d'apprentissage généraux des cours de la Faculté des sciences, réalisée dans le cadre du processus d'évaluation des programmes. Il précise que les départements ont été appelés à mettre à jour ou à créer ces RAG pour l'ensemble des cours sous leur responsabilité, et que l'exercice a porté sur plus de 250 cours.

Les membres soulignent l'ampleur du travail accompli et rappellent l'importance de revoir ces RAG de façon périodique dans une perspective d'amélioration continue.

R:10-CPR260213

Olivier Clarisse, appuyé par Mireille Demers, propose :

« Que le CPR accepte les résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours de la Faculté des sciences (sigle: ASTR/PHYS, INFO, MATH/STAT, SVIE, BIOL, CHIM, BICH, SENV et FSCI). »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

9. Descriptions de cours à contenu variable – Stéfanie Wheaton

La registraire rappelle que ce point fait suite à une discussion antérieure au sein du CPR et présente un échantillon de descriptions de cours à contenu variable, dont les formulations varient d'un cours à l'autre. Elle ajoute qu'une note au répertoire indiquant qu'il s'agit d'un cours à contenu variable accompagne ces cours.

Plusieurs membres privilégient le maintien de la flexibilité selon les disciplines, tout en reconnaissant l'intérêt de formulations plus neutres.

La registraire précise qu'un sous-titre peut être ajouté pour les cours à contenu variable, de même qu'il est possible de suivre ce type de cours plus d'une fois. Elle mentionne également qu'une révision pourrait être effectuée au fur et à mesure que ces cours sont présentés au CPR.

10. Affaires nouvelles

11. Prochaine réunion : 13 mars à 13 h 30

12. Clôture de la réunion à 15 h 20